



La grammaire, les usages et la norme¹

COMMUNICATION D'ANNE ABEILLÉ
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 8 JANVIER 2022

Je suis très heureuse de vous présenter aujourd'hui la *Grande Grammaire du français*, ouvrage collectif que j'ai eu la chance de diriger avec Danièle Godard. Je vous présenterai le projet scientifique, les enjeux pour l'enseignement et, si le temps le permet, la portée politique.

Le projet scientifique

Pourquoi une nouvelle grammaire du français ? Depuis les messieurs de Port-Royal jusqu'à Maurice Grevisse, André Goosse et Marc Wilmet, en passant par la somme de Damourette et Pichon, les grammaires savantes ne manquent pas. Il s'agissait pour nous de faire le point sur le français d'aujourd'hui, avec les outils d'aujourd'hui, c'est-à-dire de réunir les travaux dispersés sur la langue contemporaine et les connaissances accumulées par les linguistes.

Le CNRS, en effet, il y a près de 20 ans, avait constaté une lacune : des grammaires en plusieurs volumes réunissant des équipes d'universitaires paraissaient dès le début de ce siècle pour différentes langues européennes comme l'italien, l'espagnol, le roumain, le portugais ou le néerlandais. Mais le français manquait à l'appel. Avec Danièle Godard et Annie Delaveau, qui était aussi à l'origine du projet, nous avons constitué un cahier des charges et réuni une équipe internationale de 59 linguistes (de France, Belgique, Suisse, Canada mais aussi du Brésil, de Suède, d'Israël

¹ L'enregistrement filmé de cette communication est disponible sur la chaîne YouTube de l'Académie à cette adresse : <https://youtu.be/UfNxSXPqt6E>

ou des Pays-Bas), spécialistes de différents domaines, comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, la sociolinguistique, ou la philosophie du langage. Il s'agissait de dresser un état des lieux du français à partir de 1950, écrit et parlé, en France et hors de France, puisque la majorité des francophones vit aujourd'hui en dehors de l'Hexagone.

Ce n'est pas un dictionnaire ; ce n'est pas un répertoire de fautes à éviter. La matière n'est pas organisée par ordre alphabétique mais en 20 grands chapitres. Une introduction présente le projet, les corpus utilisés et le cadre théorique général. Quatorze chapitres sont consacrés aux différentes catégories (adjectifs, verbes, noms, prépositions par exemple), aux constructions syntaxiques (subordonnées relatives, subordonnées circonstancielles, coordination) et à l'ordre des mots, et quatre chapitres sont consacrés à des notions plus sémantiques (la détermination et la quantification, la négation, le temps, le mode et l'aspect) et aux relations des énoncés avec le contexte (*Syntaxe, énoncé, discours*). Enfin, un chapitre traite de la forme sonore des énoncés (liaison, élision, intonation) et le dernier, de la ponctuation et des écritures numériques.

Ce n'est pas non plus une encyclopédie, au sens où l'on juxtaposerait plusieurs points de vue et plusieurs théories. Tout est rédigé dans un cadre terminologique unique, avec une grande unité de style, et de méthode. Le cadre général est celui d'une grammaire de constituants, avec une catégorie syntaxique associée à chacun des mots, qui leur permet de se combiner en groupes plus larges, eux-mêmes mis en relation par des fonctions grammaticales : ainsi, un syntagme adjectival, construit à partir d'un adjectif, peut être épithète d'un nom (*un élève très content*) ou attribut (*Il est fier de lui*). Mais nous accordons aussi une grande place aux aspects lexicaux, avec des listes et des tableaux de mots grammaticaux, et aux questions d'interprétation.

C'est un ouvrage scientifique. Observer l'usage n'est pas évident, il ne suffit pas de noter telle ou telle phrase entendue à la volée. C'est le métier des linguistes de savoir si tel mot ou telle construction est rare ou fréquent, ancien ou nouveau. C'est un travail scientifique, où il s'agit d'identifier des emplois et de les quantifier. Si vous cherchez les adjectifs épithètes, ce n'est pas évident (même avec Google), et si vous cherchez non pas quand il faut accorder le participe passé mais quand effectivement il

est accordé, ce n'est pas évident non plus. Nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer sur de grosses bases de données, constituées par des linguistes et des informaticiens ; et ces bases de données étaient annotées, donc nous pouvions chercher directement des constructions comme les adjectifs épithètes ou les subordinées relatives.

Quelles sont nos sources ? Nous nous distinguons d'une certaine tradition grammaticale depuis Bescherelle et Littré qui vise essentiellement la langue écrite des « bons » auteurs, et qui se limite à la France ou à l'Europe. Nous voulons décrire et expliquer, non seulement la langue littéraire, mais aussi, comme le dit Françoise Gadet, le français « ordinaire », ou ce que Claire Blanche-Benveniste, disparue trop tôt pour participer, appelait le français « tout court », qu'elle opposait à « la langue du dimanche ».

Notre ouvrage s'appuie sur 30 000 exemples écrits et oraux, postérieurs à 1950. Certains sont des exemples forgés illustrant une construction possible (*mon chien*), ou impossible (**chien mon*). Les exemples sourcés (plus de 5 000) sont issus d'une quarantaine de grands corpus. Pour l'écrit, environ la moitié proviennent d'ouvrages de littérature et de sciences humaines, d'environ 500 auteurs différents. Pour la littérature, nous citons des écrivains français mais aussi d'autres pays comme le Canada, ou la Belgique. Certains sont morts, mais beaucoup sont vivants. Nous citons des académiciens et des académiciennes, des prix Nobel de littérature, mais aussi des auteurs de romans policiers, de théâtre, de science-fiction, de bandes dessinées, ou de poésie comme Roubaud et Reverdy. Nous évitons les traductions, mais accueillons des auteurs bilingues ou de langue maternelle autre que le français, comme Joseph Kessel et Romain Gary.

Nous citons aussi des historiens, des philosophes, des scientifiques et des médecins, des avocats, des hommes et des femmes politiques, et le roi des Belges, qui nous permet d'illustrer l'abandon du *nous* de majesté.

Beaucoup de ces exemples ont été collectés grâce à la base *Frantext* de l'ATILF (à Nancy) qui numérise toute la littérature depuis la Renaissance, et permet des recherches par catégorie grammaticale. Les autres exemples écrits proviennent de journaux, de textes de lois et de sites Internet. Pour les SMS, qui sont des écrits privés, nous avons pu exploiter les bases collectées (et anonymisées) par les universités

de Louvain (*SMS4science*) et de Montpellier (*88milSMS*) dans les années 2000, dans les campagnes « Donnez vos SMS pour la science ». Les exemples oraux (transcrits pour la version papier, audibles dans l'édition en ligne) sont issus de radios et de télévisions françaises et étrangères, mais aussi de chansons, de sketches, de dialogues de films, et surtout de grands corpus de conversations et d'entretiens enregistrés et transcrits par des linguistes, comme ceux d'Orléans et de Montréal dès les années 60, jusqu'au Corpus d'Études du français contemporain, ou du français parlé au Québec.

Comment faire face à des données si hétérogènes ? Ces exemples ne sont pas tous mis sur le même plan. Chacun est annoté selon plusieurs critères : la source, s'il en a une, mais aussi le jugement des locuteurs (acceptable (*mon chien*), inacceptable (**ma chien*), douteux (?*Ils se sont restés fidèles.*), difficilement interprétable (*Il n'a pas deux enfants mais seulement trois.*), ou variable, avec le signe %, c'est-à-dire qui n'est pas accepté par tous les locuteurs, par exemple %*J'ai personne vu*, qu'on entend en Suisse et dans le Jura.

Comme beaucoup d'autres langues, le français offre au moins deux types de variation, sociale et régionale, ce que les linguistes appellent parfois *registre* et *dialecte*. Chacun a accès à plusieurs registres (vous n'êtes pas toujours en cravate ou en talon aiguilles), mais n'a pas forcément accès à plusieurs variantes régionales, cela dépend d'où vous venez et où vous avez vécu. Par exemple, chacun a accès à plusieurs formes pour désigner un véhicule personnel, *automobile* (*auto*), un peu désuet, *voiture* le plus courant, *bagnole*, familier et *caisse*, argotique. Nous parlons de registre formel ou informel. Pour les constructions aussi, par exemple le français est riche en formes interrogatives : *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Tu viens ?* la première un peu désuète, et la dernière un peu familière.

L'autre type de variation est régionale : au Québec, on entend aussi %*char*, pour voiture, et pour la question %*Tu viens-tu ?* avec la particule *-tu* invariable, mais si vous n'êtes jamais allé au Québec, vous ne les connaissez pas. Par ailleurs, une variante régionale se rencontre souvent dans plusieurs endroits, par exemple *septante* et *nonante* en Belgique et en Suisse, mais aussi au Congo ou au Rwanda. La construction *Au plus je lis, au plus je m'instruis*, au lieu de *Plus je lis, Plus je m'instruis*, courante en Belgique, s'entend aussi en Provence.

La variation est souvent mieux acceptée pour les mots que pour les constructions, en tout cas mieux documentée. Certains parlent de niveau de langue, ou de régionalisme pour les mots, alors que pour les constructions, les variantes sont souvent considérées comme des fautes. C'est là qu'intervient un autre type de notation.

Nous indiquons aussi les exemples non standard, c'est-à-dire non conformes à la norme, avec un signe spécifique (!), par exemple !*le livre que j'ai besoin*, avec une subordonnée relative en *que* au lieu de *dont*, ou le subjonctif avec *après que*. Pourquoi inclure de tels exemples ? Parce qu'ils sont fréquents et qu'un étranger arrivant en France ou en Belgique risque de les entendre ou de les lire. Pour la relative en *que*, il s'agit d'un usage ancien déjà noté par Damourette et Pichon, qui s'explique par la polyvalence de *que* dans le système des subordonnées, et *après que je sois venu* s'explique par analogie avec le subjonctif après *avant que*. Peut-être un jour ne seront-ils plus stigmatisés, comme *car* qui a fini par remplacer *pour ce que*, recommandé en français classique, mais pour l'instant il y a un prix à payer : ce sera mal vu dans une situation formelle, entretien d'embauche ou copie scolaire, donc c'est important de le noter.

Les enjeux pour l'enseignement

Notre but est aussi de contribuer à renouveler l'enseignement de la grammaire, jugé souvent rébarbatif, en partie parce qu'il est prisonnier d'une terminologie souvent obscure, de règles parfois désuètes, et souvent déconnecté des usages ordinaires de la langue.

Notre ouvrage offre un double niveau de lecture, avec pour les spécialistes, des passages en retrait (entre un tiers et un quart), 21 bibliographies commentées, et une liste de 1 500 références, mais nous visons aussi un public plus large. C'est pourquoi nous avons choisi comme éditeur Actes Sud, qui nous a beaucoup fait travailler pour rendre le texte plus accessible, ce qui explique aussi la durée du projet. Nous avons donc tout réécrit à partir de 2012 et ajouté des outils pédagogiques, des encadrés récapitulatifs au début de chaque section, 500 tableaux et figures, un glossaire de 600

termes, 51 fiches, et des tables de correspondance avec les terminologies plus classiques.

Le français a la réputation d'être une langue difficile, mais l'on confond souvent grammaire et orthographe. Si la grammaire est l'art de combiner des mots en phrases qui ont un sens, et les phrases en discours cohérents, il y a une grammaire de l'oral parce qu'il y a des mots, des phrases et des discours à l'oral. D'une certaine façon, l'enfant la connaît avant d'apprendre à lire et à écrire ; mais c'est un savoir inconscient, qu'il s'agit donc de rendre explicite. Toutes les combinaisons ne sont pas possibles, on dit *mon chien* et non **chien mon* : le déterminant précède le nom et s'accorde avec lui (le possessif *mon* n'est plus un adjectif comme il l'était en latin et comme il l'est encore en italien), c'est une règle robuste.

Mais qu'est-ce qu'un déterminant ? Qu'est-ce qu'un nom ? Un de nos objectifs est de stabiliser une terminologie souvent variable d'un ouvrage à l'autre. Certaines terminologies héritées des grammaires latines distinguent mal ce qui relève de la syntaxe et ce qui relève de la sémantique. Nous ne reprenons pas le terme *substantif*, qui suggère que le mot désigne une substance, ce qui n'est pas toujours le cas, puisqu'un nom comme *chaleur* désigne une propriété et un nom comme *explosion*, un événement.

Nous utilisons largement la terminologie traditionnelle, mais y ajoutons, autant que de besoin, des termes nouveaux comme celui de *proforme* plus large que la catégorie *pronom*, de quantifieur (pour des termes comme *tous* ou *chaque*), de topique (qui rend compte de la progression d'un discours ou d'une conversation) ou de présupposition (qui vient de la philosophie du langage).

Nous redéfinissons de façon rigoureuse les principales notions grammaticales, avec des critères robustes que chacun peut s'approprier. Et d'abord ce qu'est un mot : *bien que* est un mot, un subordonnant, *avant que* n'en est pas un, car on peut insérer un adverbe (*avant justement que*). L'adverbe, malgré son nom, ne modifie pas forcément un verbe et peut se combiner avec des catégories variées, comme un adjectif (*plus fier*), un nom (*vraiment peur*), ou un autre adverbe (*trop vite*), sa spécificité étant de pouvoir apparaître entre auxiliaire et participe passé sans frontière prosodique (*Il a bien mangé*). De même, le sujet n'est pas forcément celui qui agit (beaucoup de verbes ne sont pas des verbes d'action) : *je* est bien sujet dans *J'ai reçu une lettre*. Le sujet a des formes dédiées comme *je, tu, on*, déclenche l'accord du verbe,

et se place plutôt avant lui, sauf dans des constructions particulières comme les phrases interrogatives, les incises ou les subordonnées relatives. Nous ne distinguons donc pas comme certaines grammaires sujet réel et sujet apparent, dans une phrase telle que *Il est arrivé des paquets, il* est bien sujet et *des paquets*, complément. Nous généralisons aussi la notion de complément. La plupart des dictionnaires et certaines grammaires distinguent une préposition *avant* (suivie d'un nom), une conjonction *avant que* et un adverbe *avant*. De la même façon qu'un même verbe peut avoir plusieurs types de complément (*Il attend votre reconnaissance. Il attend qu'on le reconnaisse.*) ou être sans complément (*Il attend.*), nous considérons qu'une préposition comme *avant* peut avoir un complément nominal (*avant le jeu*), un complément phrastique (*avant qu'on joue*) ou être sans complément (*Il est parti avant*). *Avant que* est bien donc analysé comme deux mots, la préposition et le subordonnant *que*.

Nous avons tenté de clarifier certaines notions, comme énoncé, phrase, proposition. Certaines grammaires parlent de *période*, comme à l'époque classique, et la plupart distinguent *phrase* (pour énoncé) et *proposition* (en cas de coordination ou de subordination). Nous définissons la phrase comme une unité syntaxique et sémantique, permettant de décrire une situation, avec le plus souvent un sujet. Nous parlons de phrase subordonnée et de phrase coordonnée, car elles répondent à la définition, et peuvent parfois avoir les mêmes formes. *Qui vient ?* peut ainsi être une phrase indépendante ou subordonnée *Je me demande qui vient. Qu'il vienne !* peut être une phrase indépendante ou subordonnée (*Je voudrais qu'il vienne*). Nous parlons de *proposition* pour un contenu susceptible d'être vrai ou faux, comme en logique. C'est le contenu d'une phrase déclarative, mais pas celui d'une phrase interrogative ou impérative (désidérative).

Nous élargissons aussi la notion de phrase pour inclure les énoncés construits autour d'un prédicat non verbal s'ils comportent un sujet, comme *Tous* dans *Tous en scène !* ou *ce tableau* dans *Magnifique ce tableau !* Enfin, un énoncé est défini comme une forme associée à un acte de langage, et ce peut être une phrase indépendante, ou une autre forme comme *Bonjour* ou *Merci*.

La segmentation en phrases n'est pas toujours aisée à l'oral, et la prise en compte de la forme sonore est importante. Dans un exemple comme : *Non, je suis pas née*

dans la région de Toulouse, en fait je suis née au Portugal. (Corpus ACSYNT, GOLE1), la présence d'un mouvement mélodique montant sur la syllabe finale de *Toulouse* indique une frontière de groupe intonatif. *En fait* doit donc être regroupé avec la seconde phrase, et non avec la première. C'est pourquoi la version en ligne permet l'écoute des sons, ce qui en fait la première grammaire « parlante ».

La prise en compte de l'oral conduit aussi à une nouvelle analyse de la négation, puisque *ne* est en diminution depuis au moins le XIX^e siècle, a quasiment disparu à l'oral au Québec, environ 10-15% en conversation en région parisienne, et pas davantage dans les SMS. Son omission est tellement courante qu'il est difficile de la considérer comme une faute, et elle s'explique par l'évolution de la langue. En ancien français, *ne* suffisait à exprimer la négation, puis s'est accompagné de mots comme *pas*, *rien* ou *jamais*, et maintenant ce sont eux qui sont devenus négatifs, et ils suffisent dans une phrase sans verbe : *Pas un chat. Personne à l'horizon. Ne* seul est le plus souvent explétif (*avant qu'il ne parte, je crains qu'il ne pleuve*), mis à part quelques emplois résiduels négatifs (*je ne puis, je n'ose*). Avec *pas*, *ne* marque ce sur quoi porte la négation, pour distinguer par exemple *Il ne sait pas parler.* et *Il sait ne pas parler.* (= il sait se taire), ce qui est rarement nécessaire dans une phrase simple, puisque le plus souvent la négation porte sur toute la phrase. Utiliser *ne* est donc une règle pour l'écrit formel, et pas forcément pour les échanges spontanés.

L'enseignement de l'accord du participe passé serait également à revoir. En début de phrase, la norme veut l'accord avec le sujet (*Jaillie de la montagne, la source est pure.*) mais les contrexemples sont nombreux : % *Une fois rentrés dans la maison, il faisait froid.* Ou un exemple plus littéraire, avec le second participe qui s'accorde avec le complément féminin :

Je m'assis en face d'elle, intimidé. Allongée sur un divan bas, la lampe voilée la laissait presque tout entière dans l'ombre. (Gracq, 1951)

Comme l'écrit Bernard Combettes, « si la règle normative n'est pas toujours respectée, c'est parce qu'elle est mal formulée : [le participe initial] s'accorde en fait avec le topique du discours, qui est une entité saillante. Ce topique est souvent le sujet du verbe principal mais ce n'est pas toujours le cas. » (t.2 p. 1974)

Aux temps composés, la règle traditionnelle qui distingue accord avec le sujet (avec *être*) et accord avec l'objet (avec *avoir*) comporte beaucoup d'exceptions : le cas de *en* (*J'en ai écrit des lettres*), celui des verbes réfléchis (*Elles se sont écrit.*) ou des verbes impersonnels (*les efforts qu'il a fallu*). La règle est relativement récente, formulée aux XVI^e et XVII^e siècles, et Vaugelas mettait à part le cas du sujet inversé (*les lettres qu'a écrit mon frère*). On dit parfois qu'elle vient de l'italien, mais en italien, on entend l'accord et il ne concerne que les pronoms personnels (et pas les relatifs ou les interrogatifs). En français, on ne l'entend plus et ce type d'accord est en voie de disparition. Comme l'écrit Paul Cappeau, « le pluriel ne s'entend pas à l'oral, sauf liaison, et les participes qui ont un féminin audible sont très peu nombreux [...] : *dit(e), fait(e), mis(e), pris(e)*, etc. » (une trentaine) « Pour les verbes intransitifs qui se conjuguent avec *être*, l'accord ne s'entend qu'avec le verbe *mourir*. » « Par conséquent [...] la forme au masculin singulier, qui est la plus habituelle, tend à se généraliser. » (t.1 p.285). Cette règle qui fait souffrir tant d'écoliers devient donc une question purement orthographique. Tout le monde se souvient de la règle, mais personne ne l'applique spontanément. Les tentatives de réformes qui depuis 1901 recommandaient de tolérer le non-accord avec *avoir*, recommandation reprise par le Conseil de la langue française de Belgique, n'ont pas pour l'instant eu gain de cause, et on se demande si ce temps scolaire ne serait pas mieux employé à enseigner l'accord du sujet et du verbe qui est beaucoup plus général.

L'accord du verbe (et de l'auxiliaire) plus général, se retrouve dans beaucoup de langues, mais il n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Il se fait en nombre et en personne (*je vais, tu vas, nous allons*), mais seulement en nombre pour le sujet inversé, et le verbe reste volontiers à la 3^e personne ; pour citer Simone de Beauvoir, *une association que président Michel Leiris et moi-même*, et non *présidons* (t.1 p.146). En cas de sujet complexe également, il n'y a pas une règle unique. Comme le notent Brenda Laca et Liliane Tasmowski, quand le sujet comporte un nom de quantité, le singulier et le pluriel sont possibles : *Une dizaine de personnes viendra/viendront* « Il y a peu d'accords obligatoires, et l'on note ici plutôt des préférences » (t.1 p.603). On a tendance à penser qu'en cas de coordination, le verbe est au pluriel. C'est vrai le plus souvent avec *et* (*Luc et Paul viendront*), mais pas si les deux termes coordonnés renvoient à la même personne : *Un grand linguiste et un grand homme nous a quittés*.

Avec *ou*, on a le choix entre le singulier et le pluriel *Luc ou Paul viendra/viendront*), comme en fait avec les autres conjonctions: *Luc comme/ainsi que Paul viendra/viendront*. *Je ne pense pas que Luc ni Paul viendra/viendront*. Cela illustre bien la souplesse de la grammaire, qui permet souvent plusieurs options. La langue n'est pas seulement un objet culturel et social, c'est aussi un objet mental, que nous intériorisons dès l'enfance, et elle offre la même plasticité que le cerveau humain.

Quant à l'orthographe, c'est une convention qui a une histoire. Paul Valéry disait que c'était « la partie cocasse » de la langue. Elle a été régulièrement mise à jour à partir du XVIII^e et au XIX^e siècle, mais plus rien jusqu'en 1990, et encore timidement. Nous appliquons les Rectifications de 1990, comme d'autres grammairiens ; elles sont d'ailleurs enseignées en Belgique et en France depuis 2008, mais assez peu appliquées pour l'instant dans l'édition ou la presse. Ce qui nous amène aux enjeux politiques.

La portée politique

C'est une dimension dont nous n'étions pas forcément conscientes au départ. Il nous semblait qu'à décrire et expliquer les usages sans les juger, sans les critiquer, nous faisons notre travail de linguiste, de scientifique : observer et comprendre. Mais nous ne pouvons pas ignorer certains débats. Même si nous couvrons moins d'un siècle (70 ans), comment évolue le français ? Est-ce qu'il se dégrade comme le prétendent certains ? Est-ce qu'on peut encore parler d'un seul français ? Et à qui appartient le français ?

À rebours des discours déclinistes, constants depuis Voltaire, cet ouvrage montre la vitalité du français : le nombre de francophones ne cesse d'augmenter dans le monde, on n'a jamais autant écrit en français, songeons aux milliards de mails et de SMS échangés chaque jour. Florence Mourlhon-Dallies et Antoine Gautier consacrent d'ailleurs à ceux-ci toute une section, au chapitre Ponctuation, qu'il s'agisse de leur écriture consonantique, qui rappelle celle des sigles (*mdr* pour mort de rire), de leur écriture phonétisante, plus cryptique (*G* pour *j'ai*), qui rappellent les rébus, ou de l'insertion d'émoticônes en fin de message, équivalents aux gestes faciaux

de l'oral, et qui remplacent aussi souvent le point final, ressenti désormais comme un peu péremptoire (*un point c'est tout*).

Nous ne pointons pas seulement les innovations, mais aussi des persistances, qui ne surprendront pas les spécialistes d'histoire de la langue. Par exemple, le mot *moult* qu'on croyait disparu et remplacé par *beaucoup* (*J'ai beaucoup lu.*) est toujours vivant avant le nom (*après moult péripéties*). L'accord de proximité ou de voisinage, vivant en français classique (*le raisonnement et la volonté est droite*, chez Bossuet) n'a pas disparu lui non plus, mais s'emploie plutôt pour l'adjectif épithète. Dites-vous *différentes villes et villages* ou *différents villes et villages* ? L'accord au masculin est vraiment difficile, comme le notait déjà Grevisse. On ne le trouve pas dans les corpus, et s'il l'on fait une enquête avec des questionnaires en ligne, les réponses sont très claires, c'est le féminin qui l'emporte, ce qui a été pour nous une découverte. Il y aurait donc, comme en latin, deux règles à enseigner : l'accord au masculin (pour l'attribut), et l'accord de proximité (pour l'épithète avant le nom, les deux étant possibles pour l'épithète après le nom : *des problèmes et solutions importants/importantes*).

À rebours des puristes également qui prétendent que la langue « s'appauvrit », que la syntaxe « se désagrège », nous ne stigmatisons pas les tours ou expressions d'origine étrangère. Le français coexiste depuis des siècles avec bien d'autres langues dans les pays où il se parle, et nous mentionnons les influences des langues régionales comme le francoprovençal (*J'ai ça vu.*), ou le gascon (*Dis-me-le !*). Mais nous portons un regard critique sur certains discours normatifs, formulés en général par des non-spécialistes, quand ils ne correspondent plus aux usages actuels.

Certaines de ces « règles » normatives devraient être prises pour des conseils de style, un peu comme des règles de politesse. S'il faut mettre *ne* avec *pas*, s'il faut appliquer la concordance des temps au subjonctif, alors nous sommes tous coupables. Qui dit, qui écrit aujourd'hui *Je voulais que vous comprissiez* ? Le subjonctif imparfait ne s'emploie plus guère qu'au singulier, par exemple chez Amélie Nothomb : *On me l'avait assez refusé pour que j'en connusse la valeur.* et surtout à la 3^e personne, comme chez Sylvie Germain : *Elle traversa le mur gris de cette ancienne fabrique comme s'il eût été de brume, et disparut.* Nous expliquons quelles constructions déclenchent la

concordance des temps dans la subordonnée, mais aussi qu'au subjonctif, le présent est le plus fréquent : *Je voulais que vous compreniez.*

Doit-on employer le futur simple au lieu du futur en *aller* ? Ce dernier (*Je vais aller en Grèce.*) était déjà signalé par Vaugelas, et il s'étend depuis 1960 jusqu'à devenir plus fréquent que le futur simple (*J'irai en Grèce.*). Mais comme le montre Carl Vetters, les deux formes ne sont pas équivalentes, *Je me marierai.* n'a pas le même sens que *Je vais me marier*, car le second cas inclut la phase préparatoire.

Doit-on inverser le sujet dans les questions ? Selon l'Académie française « cette règle ne souffre aucune exception ». Et pourtant Marguerite Yourcenar écrivait dans *Les Mémoires d'Hadrien* : *Et qu'est-ce qu'il avait, ce matin, ce chien de curé, à lui dire qu'elle ressusciterait le poing fermé ?* Aurait-elle dû écrire : *Qu'avait ce chien de curé ?* Et comment demander : *Est-ce que je sors le chien ? Est-ce que je prends du pain ?* *Sors-je ? *Prends-je ? Dans bien des cas, cette inversion clitique, qui n'est pas exactement la même chose que l'inversion du sujet, n'est pas possible. Pourquoi exclure *Tu viens ?* plus fréquent que *Viens-tu ?* et seul possible pour une question de confirmation : *Tu viens, n'est-ce pas ?* Est-ce paresseux de ne pas inverser ? En fait, dans ce cas, on doit monter la voix, donc il y a un effort articulatoire.

Mais la phrase de Marguerite Yourcenar comportait une autre « faute », selon les puristes, en utilisant une dislocation. Cela fait longtemps qu'on dit *Moi je*, à côté de *je*, et *Nous, on* à côté de *nous*, même si ces formes sont plus complexes. En effet, *Ils sont fous ces Romains !* pour citer Goscinnny, n'a pas du tout le même effet que *Ces Romains sont fous !* La dislocation permet l'expressivité, en mettant la qualité (ou le défaut) en premier, et suit une tendance plus générale à ce que le sujet soit pronominal à l'oral, surtout s'il y a un complément.

Il convient donc de se méfier des règles normatives souvent désuètes, et qui peuvent en fait être néfastes car elles empêchent de voir le fonctionnement vivant de la langue. Elles sont à distinguer des vraies erreurs de langue, que peuvent faire les enfants ou ceux qui apprennent le français comme une langue étrangère.

Face à la grande diversité d'usages, on peut se demander s'il s'agit toujours de la même langue. Nous n'avions pas d'a priori au départ, et nous concluons que les mêmes catégories grammaticales, les mêmes fonctions syntaxiques, les mêmes structures, bref la même grammaire permet de rendre compte du grand système de la

langue et de ses variations. Prenons l'exemple des expressions verbales figées, qui semblent a priori très liées au contexte national et culturel. Béatrice Lamiroy et son équipe ont montré que 80 % des expressions étaient communes, entre France, Belgique, Suisse et Québec, et que les autres étaient très proches, souvent sur le même moule. *Ça va pas la tête !* à côté de % *Ça va pas le chalet !* en Suisse, *On n'est pas sorti de l'auberge.* à côté de % *On n'est pas sorti du bois,* au Québec.

Enfin, il y a un enjeu démocratique, car il s'agit de permettre à chacun de se réappropriar sa langue. Qui fixe les règles ? Des gouvernements, des médias qui prétendent imposer ou interdire, ou bien tous ceux qui la parlent et qui l'écrivent ? L'écart se creuse en effet entre le français fantasmé des puristes, et la variété des usages ordinaires, d'où un sentiment d'insécurité linguistique, quand l'on vous dit « ça n'existe pas », « ce n'est pas du français ».

Mais une langue purement écrite, réduite aux auteurs classiques, serait une langue morte, comme le latin. Le français n'est plus la langue de Molière, c'est la langue de chacun et chacune d'entre nous, et c'est heureux.

Références

Anne Abeillé et Danièle Godard (dir.), 2021. *La Grande Grammaire du français*, Arles : Actes Sud/Imprimerie Nationale Éditions.
<https://grandegrammairedufrancais.com>

Anne Abeillé et Paul Cappeau, 2021. L'accord du participe passé aux temps composés, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 280-286.

Anne Abeillé, 2021. La coordination et l'accord, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 1801-1805.

Académie française, 2020. *Dire, ne pas dire : du bon usage de la langue française*, Éd. Philippe Rey.

Claire Blanche-Benveniste, 1997, *Approches de la langue parlée*, Ophrys.

Ignacio Bosque et Violeta Demonte (dir.), 1999. *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid : Espasa.

Bernard Combettes, 2021. Les ajouts prédicatifs, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 1971-1976.

Françoise Gadet, 1997. *Le français ordinaire*, Armand Colin.

Danièle Godard et Françoise Gadet, 2021. Les emplois de *ne*, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 1151-1170.

Danièle Godard et Walter de Mulder, 2021. L'indicatif et le subjonctif, dans *La Grande Grammaire du français*, p.1290-1316.

Maurice Grevisse et André Goosse, 2016. *Le Bon Usage*, Duculot : Liège. (16^e édition).

Béatrice Lamiroy, 2021. Les expressions verbales figées, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 248-261.

Florence Mourlhon-Dallies et Antoine Gautier, 2021. Les écritures numériques, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 2235-2254.

Luigi Renzi, Giuseppe Salvi et Anna Cardinaletti (dir.), 2001. *Grande Grammatica italiana di consultazione*, Bologna : il Mulino. (2^e édition)

Carl Vetters, 2021. Les périphrases verbales, dans *La Grande Grammaire du français*, p. 1265-1275.

Marc Wilmet, 2010. *Grammaire critique du français*, De Boeck Supérieur (5^e édition).

Copyright © 2022 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Anne Abeillé, *La grammaire, les usages et la norme [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2022. Disponible sur : <www.arllfb.be>